

Conseil municipal du 12 avril 2013

Présents : Daniel JUGY, Jean-Pierre TOULOUSE, Philippe POULEAU, Fabienne SALADO, Bernard BRUNO, Louis DERUMAUX, Karine ESMIOL (à partir de 18h55), Stéphane JOUVE, Philippe PERRODO, Julien PONS, Philippe SCHODET (à partir de 19h10), Charles SPETH, Myriam TRAVERSA (jusqu'à 19h09).

Absents excusés : Danielle DAUBE donne pouvoir à Fabienne SALADO,
Philippe SCHODET donne pouvoir à Charles SPETH (jusqu'à 19h10),
Myriam TRAVERSA donne pouvoir à Philippe POULEAU (à partir de 19h09),
Karine ESMIOL donne pouvoir à Jean-Pierre TOULOUSE (jusqu'à 18h55).

Secrétaire de séance : Charles SPETH.

Monsieur le maire ouvre la séance en rappelant l'engagement permanent d'Odile MOUZARD, 3^{ème} adjointe décédée le 31 mars 2013, lors de ces mandats au conseil municipal d'Aiglun. Il demande au conseil municipal et au public de se lever et d'observer une minute de silence.

Madame Myriam LE PAGE donne lecture des délibérations prises lors du précédent conseil municipal du 15 mars 2013. Pas d'observations.

1. FINANCES – Budget de l'eau et de l'assainissement – Compte administratif 2012 – Compte de gestion 2012 – Budget primitif 2013 – Affectation des résultats 2012

Monsieur le maire propose au conseil municipal de voter le budget par chapitre, ce qui est accepté par l'ensemble des adjoints et conseillers présents.

A la demande de monsieur le maire, madame LE PAGE présente le compte administratif 2012 de l'eau et l'assainissement (cf. annexe 1). Monsieur le maire apporte des précisions sur les dépenses et recettes correspondant aux lignes budgétaires.

La section exploitation fait apparaître un résultat d'exercice 2012 positif de 89 983,56 € pour l'eau et de 78 343,98 € pour l'assainissement, soit 168 327,54 € au total et un résultat excédentaire cumulé au 31/12/2012 de 100 351,31 € pour l'eau et de 96 461,35 € pour l'assainissement, soit un total de 196 812,66 €. A la demande de la perception, le montant prévu sous le poste 75 « produits divers de gestion courante » est attribué au poste 77 « produits exceptionnels (SODEO/SCAM TP) », il s'agit des montants récupérés par la commune dans le cadre du contentieux avec SODEO.

La section investissement fait apparaître un résultat 2012 excédentaire de 74 325,02 € pour l'eau et de 51 822,18 € pour l'assainissement soit un total de 126 147,20 €. Le résultat excédentaire cumulé au 31/12/2012 s'élève ainsi à 347 642,01 € pour l'eau et à 436 232,41 € pour l'assainissement, soit un total de 783 874,42 € avec des restes à réaliser de 431 474 € en dépenses pour l'eau et de 830 327 € en dépenses pour l'assainissement.

Monsieur le maire quitte la séance et monsieur Jean-Pierre TOULOUSE, 1^{er} adjoint, élu par le conseil municipal, fait procéder au vote du compte administratif 2012 de l'eau et de l'assainissement.

Vote favorable à l'unanimité des membres présents et représentés.

Monsieur le maire réintègre la séance.

Monsieur le maire présente au conseil municipal le compte de gestion 2012 du budget de l'eau et de l'assainissement de monsieur le Trésorier principal.

Vote favorable à l'unanimité des membres présents et représentés du compte de gestion 2012.
A la demande de monsieur le maire, madame LE PAGE présente le budget primitif 2013 de l'eau et l'assainissement (cf. annexe 2) avec un total de dépenses et de recettes de 78 351 € pour l'eau et de 104 461 € pour l'assainissement. Monsieur le maire apporte des précisions sur les dépenses et recettes



correspondant aux lignes budgétaires, il précise que le budget exploitation de l'eau et de l'assainissement est équilibré.

A noter que des provisions pour risques et contentieux ont été budgétées à raison de 45 000 € pour l'eau et le même montant pour l'assainissement. L'objectif est de faire face à une probable défaillance de paiement par rapport aux titres émis auprès du liquidateur de SODEO (pour un montant de 2 x 40 000 €) et pour couvrir les honoraires d'avocats (pour un montant de 2 x 5 000 €).

Monsieur Jean-Pierre TOULOUSE demande comment il sera procédé au terme du jugement. Madame Myriam LE PAGE explique que les honoraires et montants non récupérés seront inscrits dans le budget en tant que dépenses. La provision permettra d'éviter de créer un déficit.

Concernant la section investissement de l'eau, des nouveaux travaux sont à prévoir pour un montant total de 86 015 €. Afin de couvrir les besoins de financement, il est proposé d'affecter 60 000 € de la section d'exploitation de l'eau à la section investissement. 40 351 € sont conservés en excédent de la section d'exploitation de l'eau (cf. annexe 2).

Concernant la section investissement de l'assainissement, de nouveaux travaux sont à prévoir pour un montant de 78 901 €. Le montant total de dépenses s'élève ainsi à 1 029 228 €. Afin de couvrir les besoins de financement, une affectation de 30 000 € de la section exploitation de l'assainissement à la section d'investissement est proposée et 66 461 € sont conservés en excédent de la section d'exploitation de l'assainissement (cf. annexe 2).

Vote favorable à l'unanimité des membres présents et représentés du budget primitif 2013 de l'eau et de l'assainissement.

Vote favorable à l'unanimité des membres présents et représentés de l'affectation des résultats 2012 au budget primitif 2013.

Madame Karine ESMIOL rejoint la séance à 18h55. Madame Myriam TRAVERSA quitte la séance à 19h09. Monsieur Philippe SCHODET rejoint la séance à 19h10.

2. FINANCES – Budget principal – Compte administratif 2012 – Compte de gestion 2012 – Budget primitif 2013 – Affectation du résultat 2012 – impôts locaux – crédits scolaires 2013 – subventions 2013

Monsieur le maire propose au conseil municipal de voter le budget par chapitre, ce qui est accepté par l'ensemble des adjoints et conseillers présents.

A la demande de Monsieur le maire, madame LE PAGE présente les grandes lignes du compte administratif 2012 du budget principal (cf. annexe 3). Monsieur le maire apporte des précisions sur les dépenses et recettes correspondant aux lignes budgétaires.

Section fonctionnement :	Total des dépenses : 922 909,23 €
	Total des recettes : 1 512 679,80 €
	Résultat 2012 : 589 770,57 €
	Résultat reporté au 31/12/2011: 85 476,02 €

Résultat cumulé au 31/12/2012: 675 246,59 €

Section investissement :	Total des dépenses : 295 726,72 €
	Total des recettes : 895 355,18 €
	Résultat 2012 : 599 628,46 €
	Résultat reporté au 31/12/2011: 1 575 765,90 €

Résultat cumulé au 31/12/2012: 2 175 394,36 €



Restes à réaliser dépenses :	2 631 909,00 €
Restes à réaliser recettes :	156 003,00 €
Les besoins de financement s'élèvent à 300 511,64 € pour le budget primitif 2013.	

Monsieur le maire quitte la séance et monsieur Jean-Pierre TOULOUSE, 1^{er} adjoint, élu par le conseil municipal, fait procéder au vote du compte administratif 2012 du budget principal.

Vote favorable à l'unanimité des membres présents et représentés du compte administratif 2012.

Monsieur le maire réintègre la séance.

Monsieur le maire présente au conseil municipal le compte de gestion 2012 du budget principal de monsieur le Trésorier principal.

Vote favorable à l'unanimité des membres présents et représentés du compte de gestion 2012.

A la demande de monsieur le maire, madame LE PAGE présente le budget primitif 2013 (cf. annexe 4), il apporte des précisions sur les dépenses et recettes correspondant aux lignes budgétaires. Monsieur le maire signale également que la CLET ne se réunira que le 16 avril 2013, donc après ce conseil municipal et au lendemain du prochain conseil communautaire de la CCABV. Par conséquent, l'établissement du budget est rendu difficile. En fonctionnement, le budget prévisionnel des dépenses est de 1 280 514 € en équilibre avec les recettes. En investissement, le total des dépenses est de 3 788 719 € en équilibre avec les recettes, avec une affectation de 550 000 € et 125 246 € conservés en excédent de fonctionnement. Ce budget tient compte des transferts à la CCABV, ce qui explique l'importante baisse du budget de fonctionnement par rapport à 2012.

Vote favorable à l'unanimité des membres présents et représentés du budget primitif 2013.

Vote favorable à l'unanimité des membres présents et représentés de l'affectation du résultat 2012.

Impôts locaux : les taux actuels sont de 17,16% pour la taxe d'habitation, 29% pour la taxe foncière sur le bâti et 62,91% pour la taxe foncière sur le non bâti. Tenant compte du transfert de certaines compétences vers la CCABV, monsieur le maire propose de fixer les taux suivants : 10,80% pour la taxe d'habitation, 26,50% pour la taxe foncière sur le bâti et 58% pour la taxe foncière sur le non bâti. Ces taux pourraient permettre d'obtenir une baisse globale des impôts locaux (part de la CCABV incluse) si les taux proposés par la commission des finances de la CCABV sont adoptés lors du prochain conseil communautaire. La cotisation foncière des entreprises (CFE) est quant à elle transférée à la CCABV (cf. annexe 5).

Vote favorable à l'unanimité des membres présents et représentés.

Crédits scolaires 2013 : Monsieur le maire propose au conseil municipal des crédits scolaires pour un montant de 12 000 € pour l'année civile 2013 (cf. annexe 6).

Vote favorable à l'unanimité des membres présents et représentés.

Subventions 2013 : le montant total des subventions accordées au titre de l'année 2013 aux diverses associations est de 25 000 € dont 1 500 € pour le CCAS (cf. annexe 7).

Vote favorable à l'unanimité des membres présents et représentés à l'exception des subventions suivantes :

- la subvention à l'USCA pour laquelle monsieur Jean-Pierre TOULOUSE et monsieur Philippe POULEAU sont sortis et n'ont pas voté ;
- la subvention exceptionnelle à la section football de l'USCA pour laquelle monsieur Jean-Pierre TOULOUSE, monsieur Philippe POULEAU et madame Karine ESMIOL sont sortis et n'ont pas voté ;
- la subvention à l'association Art en Chemin pour laquelle monsieur Charles SPETH est sorti et n'a pas voté.



3. ELECTIONS – Election 4^{ème} adjoint

Monsieur le maire informe le conseil municipal que suite au décès de madame Odile MOUZARD, il est possible de soit élire un adjoint afin de la remplacer, soit de maintenir le nombre d'adjoints à trois. Il interroge le conseil municipal afin de savoir s'il y a des candidats à cette fonction. Aucun candidat ne se présente. Par conséquent, monsieur le maire propose de réduire à trois le nombre d'adjoints et de nommer madame Fabienne SALADO 3^{ème} adjointe.

Vote favorable à l'unanimité des membres présents et représentés.

4. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE – Communauté de Communes Asse Bléone Verdon

Election conseiller communautaire - titulaire : suite au décès de madame Odile MOUZARD, conseiller communautaire à la Communauté de Communes Asse Bléone Verdon, il sera nécessaire d'élire un conseiller communautaire en vue de son remplacement. Monsieur le maire propose la candidature de monsieur Charles SPETH, actuellement conseiller communautaire suppléant.

Vote favorable à l'unanimité des membres présents et représentés.

Election conseiller communautaire - suppléant : en vue du remplacement de monsieur Charles SPETH, élu conseiller communautaire, monsieur le maire interroge le conseil municipal afin de savoir qui se porte candidat à la fonction de conseiller communautaire suppléant. Monsieur Philippe SCHODET se porte candidat.

Vote favorable à l'unanimité des membres présents et représentés.

Modification des statuts : certains articles des statuts de la Communauté de Communes Asse Bléone Verdon ont été modifiés. Monsieur le maire présente les modifications et propose au conseil municipal de les adopter.

Vote favorable à l'unanimité des membres présents et représentés.

Transfert contrats contrôle benne à ordures ménagères et contrôle des installations électrique de l'éclairage public : les contrats avec la société Véritas sont transférés à la Communauté de Communes Asse Bléone Verdon à compter du 1^{er} janvier 2013.

Vote favorable à l'unanimité des membres présents et représentés.

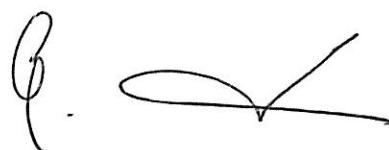
Mise à disposition du camion benne pour les déchets : le camion benne pour les déchets est mis à la disposition de la Communauté de Communes Asse Bléone Verdon pour une valeur de 116 191.20 € à compter du 1^{er} janvier 2013.

Vote favorable à l'unanimité des membres présents et représentés.

5. ECONOMIE / EMPLOI – Zone d'Activités Economiques Espace Bléone – Crédit-bail FINAMUR / SCI Genève

Monsieur le maire informe le conseil municipal de la cession d'une parcelle de la Zone d'Activités Economiques et que celle-ci doit être validée par une délibération du conseil municipal. L'objectif de cette démarche est d'éviter toute spéculation immobilière, ce qui, pour le cas présent ne pose pas de problème, la valeur de cession étant inférieure à la valeur d'achat indexée (25 000€).

Vote favorable à l'unanimité des membres présents et représentés.



6. URBANISME – Plan local d'urbanisme – Modification simplifiée

Monsieur Philippe POULEAU informe le conseil municipal que l'hôpital de Digne-les-Bains a introduit une demande de permis de construire pour un agrandissement dont une partie est situé sur la commune d'Aiglun, en zone N. Suite à une erreur matérielle, les parcelles B145 et B146 ont été classées en zone N et non en zone AU3. Le permis de construire ne peut être accepté qu'à la condition de modifier le classement de la parcelle concernée en zone AU3. Cette démarche est possible en effectuant une modification simplifiée du plan local d'urbanisme. Monsieur le maire propose au conseil municipal d'effectuer les démarches nécessaires en vue d'accomplir la dite modification, et ce après avoir mis à disposition du public durant un mois un registre d'observations.

Délibération d'information.

7. ELUS – Décisions prises par le maire dans le cadre de sa délégation de pouvoirs de la part du conseil municipal – VOIRIE – Sécurisation de la voie communale n° 40 Montée du Vieil Aiglon

Monsieur le maire informe le conseil municipal de la consultation pour les travaux de voirie communale - Sécurisation de la voie communale n°40 Montée du Vieil Aiglun, pose de glissières de sécurité, et du résultat de cette consultation, à savoir : attribution à AER Etablissement Eiffage Travaux Publics pour un montant de 20 899 € ht.

Délibération d'information.

8. ELUS – Décisions prises par le maire dans le cadre de sa délégation de pouvoirs de la part du conseil municipal – FINANCES - Engagements comptables

Lecture des dépenses engagées par monsieur le maire du 15/03/2013 au 12/04/2013 (cf. annexe 8) :

- Budget eau/assainissement : néant
 - Budget principal : 18 499,49 € TTC

Délibération d'information.

9. Informations et questions diverses

- SPORTS / LOISIRS / CULTURE : - Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux pour l'extension du pôle multiactivités Raymond Moutet – lettres et arrêté de la Préfecture.
 - ENSEIGNEMENT – Report de la réforme des rythmes scolaires à la rentrée de 2014 – lettre du directeur académique des services de l'Education nationale.
 - ENSEIGNEMENT – Stages de remise à niveau année scolaire 2012-2013 – lettre du directeur académique des services de l'Education nationale.
 - URBANISME – Plan Local d'Urbanisme de Champtercier – choix de ne pas solliciter le dossier.
 - SECURITE – Campements itinérants des gens du voyage – e-mail de la Gendarmerie.
 - RESEAUX – Modification statutaire du Syndicat Intercommunal d'Electrification – arrêté du préfet.
 - ELUS – Condoléances pour le décès de Madame Odile Mouzard.
 - DATES A RETENIR :
 - 15 avril 2013 – 18h15 : Conseil communautaire de la Communauté de Communes Asse Bléone Verdon à Bras d'Asse.
 - 16 avril 2013 – 10h00 : Réunion de la CLET à la CCABV.
 - 17 avril 2013 – 17h00 : Réunion technique et adjoints.
 - 19 avril 2013 – 9h30 : Réunion de chantier EU.
 - 25 avril 2013 – 14h00 : AG MDSR.
 - 28 avril 2013 – 11h30 : Commémoration journée du souvenir des victimes et héros de la déportation à Digne-les-Bains.
 - 7 mai 2013 – 10h30 : Inauguration du Centre d'Exploitation de la DIR à la Lauze.
 - 8 mai 2013 – 11h30 : Cérémonie au Monument aux Morts.

- 15 mai 2013 – 17h30 : Réunion adjoints.
- 13 juin 2013 – 18h00 : Conseil d'école.
- 18 juin 2013 - 11h30 : Cérémonie au Monument aux Morts.
- 19 juin 2013 – 17h00 : Réunion technique et adjoints.
- 10 juillet 2013 – 17h30 : Réunion adjoints.

Séance du Conseil Municipal close à 20h50.

A handwritten signature consisting of a stylized letter 'E' enclosed in a circle on the left, followed by a more fluid, cursive signature on the right.

EAU ET ASSAINISSEMENT

COMPTE ADMINISTRATIF 2012

		EAU prévues	ASSAINISSEMENT prévues	TOTAUX eau/asst réalisés
EXPLOITATION	Dépenses :			
	011 - Entretien-études-avocat	22 000.00	1 513.58	22 000.00
	042 - Amortissement travaux	9 000.00	8 758.54	14 146.20
	023 - Virement section investissement	38 429.00	0.00	36 472.00
	68 - Provisions pour risques	5 000.00	0.00	5 000.00
	Total dépenses 2012	74 429.00	10 272.12	78 472.00
INVESTISSEMENT	Recettes :			
	70 - Surtaxes-drts asst-cautions	40 000.00	37 055.80	25 000.00
	70 - Droits raccordement assainissement	0.00	0.00	2 000.00
	74 - Prime d'épuration	0.00	0.00	8 000.00
	75 - Produits divers de gestion courante	22 062.00	0.00	18 355.00
	77 - Produits exceptionnels (SODEO/SCAM TP)	0.00	61 649.88	0.00
	042 - Amortissement subventions	2 000.00	1 550.00	7 000.00
	Total recettes 2012	64 062.00	100 255.68	60 355.00
	Résultat exercice 2012		89 983.56	78 343.98
	Résultat reporté au 31/12/2011	10 367.00	10 367.75	18 117.00
	Résultat cumulé au 31/12/2012		100 351.31	96 461.35
				196 812.66
INVESTISSEMENT	Dépenses :			
	040 - Amortissement subventions	2 000.00	1 550.00	7 000.00
	041 - Constatation créances TVA	20 000.00	818.45	50 000.00
	21 - Terrains	20 000.00	3 346.11	0.00
	23 - Travaux	435 241.00	3 766.34	837 417.00
	Total dépenses 2012	477 241.00	9 480.90	894 417.00
INVESTISSEMENT	Recettes :			
	10 - Affectation du résultat	50 000.00	50 000.00	50 000.00
	10 - FCTVA	0.00	0.00	0.00
	13 - Subventions	66 496.00	23 000.03	308 535.00
	27 - Récupération TVA	20 000.00	1 228.90	50 000.00
	040 - Amortissement travaux	9 000.00	8 758.54	14 146.20
	041 - Constatation créances TVA	20 000.00	818.45	50 000.00
	021-Virement de section d'exploitation	38 429.00	0.00	36 472.00
	Total recettes 2012	203 925.00	83 805.92	510 007.00
	Résultat exercice 2012		74 325.02	51 822.18
	Résultat reporté au 31/12/2011	273 316.00	273 316.99	384 410.00
	Résultat cumulé au 31/12/2012		347 642.01	436 232.41
	Restes à réaliser dépenses	intégrés dans opérations d'équipement	431 474.00	830 327.00
	Restes à réaliser recettes		43 495.00	308 535.00
	Résultat restes à réaliser		-387 979.00	-521 792.00
				-909 771.00

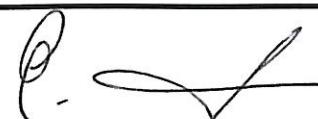


12 avril 2013

EAU ET ASSAINISSEMENT

BUDGET PRIMITIF 2013

	EAU	ASSAINISSEMENT	TOUX
EXPLOITATION			
Dépenses :			
011 - Entretien - réparations - divers - honoraires - déplacements	22 000.00	25 000.00	47 000.00
6815 - Provisions pour risques et contentieux	45 000.00	45 000.00	90 000.00
042 - Amortissement travaux	10 000.00	20 000.00	30 000.00
023 - Virement à section investissement	1 351.00	14 461.00	15 812.00
Total dépenses	78 351.00	104 461.00	182 812.00
Recettes :			
70-Surtaxes	35 000.00	20 000.00	55 000.00
70-Droits raccordement assainissement	0.00	0.00	0.00
74 - Prime d'épuration	0.00	8 000.00	8 000.00
042 - Amortissement subventions	3 000.00	10 000.00	13 000.00
002 - Excédent conservé	40 351.00	66 461.00	106 812.00
Total recettes	78 351.00	104 461.00	182 812.00
	Équilibre		
INVESTISSEMENT			
Dépenses :			
040 - Amortissement subventions	3 000.00	10 000.00	13 000.00
041 - Constatation créances TVA	35 000.00	110 000.00	145 000.00
21 - Terrains crédits reportés	0.00	0.00	0.00
23 - Travaux crédits reportés	431 474.00	830 327.00	1 261 801.00
23 - Travaux nouveaux crédits	86 015.00	78 901.00	164 916.00
Total dépenses	555 489.00	1 029 228.00	1 584 717.00
Recettes :			
27 - Récupération TVA	35 000.00	110 000.00	145 000.00
10 - Affectation résultat	60 000.00	30 000.00	90 000.00
13 - Subventions crédits reportés	43 495.00	308 535.00	352 030.00
13 - Subventions nouveaux crédits	23 001.00	0.00	23 001.00
041 - Constatation créances TVA	35 000.00	110 000.00	145 000.00
040 - Amortissement travaux	10 000.00	20 000.00	30 000.00
021 - Virement section d'exploitation	1 351.00	14 461.00	15 812.00
001 - Excédent reporté	347 642.00	436 232.00	783 874.00
Total recettes	555 489.00	1 029 228.00	1 584 717.00
	Équilibre		

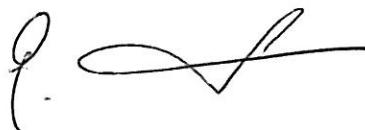


12 avril 2013

BUDGET PRINCIPAL

COMpte ADMINISTRATIF 2012

		prévues	réalisées	
FONCTIONNEMENT	<i>Dépenses :</i>			
	011 - Charges à caractère général	341 735.00	258 886.60	
	012 - Charges de personnel	520 000.00	446 195.13	
	014 - Atténuation de produits (FPIC)	8 265.00	8 265.00	
	042 - Dotation amortissement subvention logement social	500.00	445.40	
	65 - Charges de gestion courante	251 191.00	208 741.17	
	66 - Charges financières	500.00	375.93	
	67 - Charges exceptionnelles	2 000.00	0.00	
	023 - Virement à la section d'investissement	383 958.00		
	Total Dépenses	1 508 149.00	922 909.23	
<i>Recettes :</i>				
013 - Atténuation de charges	0.00	5 805.34		
70 - Produits des services	66 933.00	82 100.21		
73 - Impôts et taxes	977 666.00	1 015 982.92		
74 - Dotations et participations	359 074.00	368 136.71		
75 - Produits de gestion courante	4 000.00	2 471.63		
77 - Produits exceptionnels	15 000.00	38 182.99		
Total Recettes	1 422 673.00	1 512 679.80		
Résultat exercice 2012		589 770.57		
002 - Résultat reporté au 31/12/2011	85 476.00	85 476.02		
Résultat cumulé au 31/12/2012		675 246.59		
INVESTISSEMENT	<i>Dépenses :</i>			
	20-21-23 - Opérations d'équipement	2 908 465.00	205 603.94	
	16 - Emprunts	2 000.00	1 682.01	
	041 - Intégration travaux SIE	88 442.00	88 440.77	
	Total Dépenses	2 998 907.00	295 726.72	
	<i>Recettes :</i>			
	10 - FCTVA	48 492.00	46 592.00	
	10 - Taxe urbanisme	43 547.00	45 431.00	
	10 - 1068 - Affectation du résultat	550 000.00	550 000.00	
	021 - Virement de la section de fonctionnement	383 958.00	0.00	
040 - Amortissement subvention logement social	500.00	445.40		
041 - Intégration travaux SIE (subvention)	13 601.00	13 600.00		
041 - Intégration travaux SIE (travaux)	74 841.00	74 840.77		
13 - Subventions d'équipement	308 203.00	164 446.01		
Total Recettes	1 423 142.00	895 355.18		
Résultat exercice 2012		599 628.46		
001 - Résultat reporté au 31/12/2011	1 575 765.00	1 575 765.90		
Résultat cumulé au 31/12/2012		2 175 394.36		
Restes à réaliser dépenses	intégrés dans opérations d'équipement	2 631 909.00		
Restes à réaliser recettes		156 003.00		
Résultat restes à réaliser		-2 475 906.00		



12 avril 2013

BUDGET PRINCIPAL - INVESTISSEMENT
OPÉRATIONS NON AFFECTÉES / OPÉRATIONS D'ÉQUIPEMENT
COMpte ADMINISTRATIF 2012

Suite annexe 3

OPERATIONS	DEPENSES			RECETTES	
	PRÉVUES	REALISEES	RESTES A REALISER conservés	PRÉVUES	ENCAISSEES
OP. NON AFFECTEES = OP. FINANCIERES + OP. D'ORDRE	90 442.00	90 122.78	0.00	1 114 939.00	730 909.17
TOTAL OPERATIONS NON AFFECTEES	90 442.00	90 122.78	0.00	1 114 939.00	730 909.17
MATERIEL (50)	74 516.00	28 292.94	46 223.00	0.00	0.00
INFORMATIQUE (23)	70 141.00	46 917.42	23 223.00	0.00	0.00
DECHETS (21)	39 655.00	0.00	39 655.00	0.00	0.00
BATIMENTS (60)	79 926.00	0.00	79 926.00	0.00	0.00
POLE MULTIACTIVITES (24)	663 949.00	3 727.65	660 221.00	0.00	0.00
ESPACE CULTUREL (31)	20 671.00	0.00	20 671.00	0.00	0.00
TERRAIN MULTISPORTS (29)	10 211.00	0.00	10 211.00	0.00	0.00
CHAPELLE SAINT JEAN (26)	40 646.00	0.00	40 646.00	0.00	0.00
EGLISE VIEIL AIGLUN (30)	412 624.00	0.00	412 624.00	156 003.00	156 003.00
RESIDENCE SAINT JEAN (81)	11 342.00	0.00	11 342.00	0.00	0.00
TERRAINS (40)	80 390.00	2 018.39	78 371.00	0.00	0.00
CHEMINS (17)	10 947.00	0.00	0.00	0.00	0.00
AMENAGEMENT ENTREE CNE (27)	17 451.00	0.00	17 451.00	0.00	0.00
CENTRE VILLAGE AV JOUVE (28)	17 759.00	1 997.32	15 761.00	0.00	0.00
VOIES ET RESEAUX (70)	543 147.00	11 837.71	531 309.00	130 400.00	137 693.00
ECLAIRAGE PUBLIC (32)	134 355.00	83 579.14	50 775.00	0.00	0.00
RIVIERES (25)	86 171.00	2 053.67	84 117.00	0.00	3 453.01
ZAE (80)	8 570.00	0.00	8 570.00	0.00	0.00
GROUPE SCOLAIRE (82)	165 464.00	224.85	165 239.00	9 000.00	10 500.00
REHABILITATION MAIRIE (84)	50 000.00	0.00	50 000.00	0.00	0.00
BATIMENT STM (83)	340 030.00	1 168.81	278 861.00	0.00	0.00
BASSIN DFCI (85)	30 500.00	23 786.04	6 713.00	12 800.00	0.00
TOTAL OPERATIONS D'EQUIPEMENT	2 908 465.00	205 603.94	2 631 909.00	308 203.00	164 446.01
TOTAUX CUMULES	2 998 907.00	295 726.72	2 631 909.00	1 423 142.00	895 355.18

NB : Les restes à réaliser sont repris en fonction des dépenses et recettes réelles et non pas par différence entre le prévu et le réalisé

BUDGET PRINCIPAL

BUDGET PRIMITIF 2013

FONCTIONNEMENT	<i>Dépenses :</i>	
	011 - Charges à caractère général	295 500.00
	012 - Charges de personnel	530 000.00
	014 - Atténuation de produits	10 000.00
	65 - Charges de gestion courante	143 723.00
	66 - Intérêts emprunts	500.00
	67 - Charges exceptionnelles	17 000.00
	042 - Dotation amortissement subvention logement social	500.00
	023 - Virement à section d'investissement	283 291.00
	Total dépenses	1 280 514.00
INVESTISSEMENT	<i>Recettes :</i>	
	70 - Produits des services	36 200.00
	73 - Impôts et taxes	581 250.00
	74 - Dotations et participations	535 818.00
	75 - Produits de gestion courante	2 000.00
	77 - Produits exceptionnels	0.00
	002 - Excédent conservé	125 246.00
	Total recettes	1 280 514.00
	Équilibre	
FONCTIONNEMENT	<i>Dépenses :</i>	
	16 - Emprunts	2 500.00
	20-21-23 - Matériel et travaux crédits reportés	2 631 909.00
	20-21-23 - Matériel et travaux nouveaux crédits	759 863.00
	041 - Intégration travaux SIE et SMAB	394 447.00
	Total dépenses	3 788 719.00
	<i>Recettes :</i>	
	10 - FCTVA	32 394.00
	10 - Taxes urbanisme	11 197.00
	13 - Subventions crédits reportés	156 003.00
	13 - Subventions nouveaux crédits	185 493.00
	040 - Dotation amortissement subvention logement social	500.00
	041 - Intégration travaux SIE et SMAB	394 447.00
	021 - Virement de section fonctionnement	283 291.00
	001 - Excédent reporté	2 175 394.00
	10 - Affectionation du résultat de fonctionnement du 31/12/2012	550 000.00
	Total recettes	3 788 719.00
	Équilibre	

12 avril 2013

BUDGET PRINCIPAL

INVESTISSEMENT

Suite annexe 4

OPÉRATIONS NON AFFECTÉES / OPÉRATIONS D'ÉQUIPEMENT

BUDGET PRIMITIF 2013

OPÉRATIONS	DÉPENSES			RECETTES		
	RESTES À RÉALISER	NOUVEAUX CRÉDITS	CRÉDITS GLOBAUX	RESTES À RÉALISER	NOUVEAUX CRÉDITS	CRÉDITS GLOBAUX
OPERATIONS NON AFFECTEES = OP. FINANCIERES + OP. D'ORDRE	0.00	396 947.00	396 347.00	0.00	3 447 223.00	3 447 223.00
TOTAL OPERATIONS NON AFFECTEES	0.00	396 947.00	396 947.00	0.00	3 447 223.00	3 447 223.00
MATERIEL (50)	46 223.00	40 000.00	86 223.00	0.00	0.00	0.00
INFORMATIQUE (23)	23 223.00	0.00	23 223.00	0.00	0.00	0.00
DECHETS (21)	39 655.00	0.00	39 655.00	0.00	0.00	0.00
BATIMENTS (60)	79 926.00	110 000.00	189 926.00	0.00	0.00	0.00
RÉHABILITATION MAIRIE (84)	50 000.00	0.00	50 000.00	0.00	0.00	0.00
BÂTIMENT STM (83)	278 861.00	0.00	278 861.00	0.00	0.00	0.00
GROUPE SCOLAIRE (82)	165 239.00	100 000.00	265 239.00	0.00	0.00	0.00
POLE MULTIACTIVITES (24)	660 221.00	120 000.00	780 221.00	0.00	138 200.00	138 200.00
ESPACE CULTUREL (31)	20 671.00	0.00	20 671.00	0.00	0.00	0.00
TERRAIN MULTISPORTS (29)	10 211.00	0.00	10 211.00	0.00	0.00	0.00
CHAPELLE SAINT JEAN (26)	40 646.00	0.00	40 646.00	0.00	0.00	0.00
EGLISE VIEIL AIGLUN (30)	412 624.00	100 000.00	512 624.00	156 003.00	40 000.00	196 003.00
RESIDENCE SAINT JEAN (81)	11 342.00	0.00	11 342.00	0.00	0.00	0.00
TERRAINS (40)	78 371.00	0.00	78 371.00	0.00	0.00	0.00
CHEMINS (17)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
AMENAGEMENT ENTREE CNE (27)	17 451.00	0.00	17 451.00	0.00	0.00	0.00
CENTRE VILLAGE AV JOUVE (28)	15 761.00	328.00	16 089.00	0.00	0.00	0.00
VOIES ET RESEAUX (70)	531 309.00	150 000.00	681 309.00	0.00	7 293.00	7 293.00
ECLAIRAGE PUBLIC (32)	50 775.00	20 000.00	70 775.00	0.00	0.00	0.00
RIVIERES (25)	84 117.00	0.00	84 117.00	0.00	0.00	0.00
ZAE (80)	8 570.00	0.00	8 570.00	0.00	0.00	0.00
BASSIN DÉFENSE CONTRE L'INCENDIE (85)	6 713.00	0.00	6 713.00	0.00	0.00	0.00
OUVRAGES D'ART (86)	0.00	119 535.00	119 535.00	0.00	0.00	0.00
TOTAL OPERATIONS D'EQUIPEMENT	2 631 909.00	759 863.00	3 391 772.00	156 003.00	185 493.00	341 496.00
TOTAUX CUMULES	2 631 909.00	1 156 810.00	3 788 719.00	156 003.00	3 632 716.00	3 788 719.00



ETAT DE NOTIFICATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2013

III - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

1. DETAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES :

Taxe d'habitation : -

Taxe foncière (bâti) :

- a. Personnes de condition modeste
- b. ZFU, ZUS, baux à réhabilitation
- c. Exonération de longue durée (logements sociaux)
- d. Taxe foncière (non bâti) :
- e. Taxe professionnelle / CFE :
- f. Dotation unique spécifique (TP)
- g. Réduction des bases des créations d'établissements
- h. Exonération en zones d'aménagement du territoire
- i. Abattement de 25% en Corse
- j. Allocation pour perte de THY :

2. BASES NON TAXEES :

Bases exonérées par le conseil municipal

3. PRODUIT DES IFER :

Éoliennes & hydroliennes

- a. Personnes de condition modeste
- b. Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)
- c. Bases exonérées par la loi dans certaines zones
- d. Taxe foncière (bâti)
- e. Taxe foncière (non bâti)
- f. Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)
- g. Bases exonérées par la loi au titre des terres agricoles

4. PRODUIT DES IFER :

Centrales électriques

- a. Centrales photovoltaïques
- b. Centrales hydrauliques
- c. Transformateurs
- d. Stations radioélectriques
- e. Gaz – Stockage, transport...

5. ELEMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX :

0

6. MAJORATION SPECIALE DU TAUX DE CFE :

Taux de CFE perçue en 2012 par le SAN, la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique

7. DIMINUTION SANS LIEN :

Année au titre de laquelle la diminution sans lien a été appliquée

8. ANNEXE :

Année au titre de laquelle les taux précédemment diminués sans lien ont été augmentés

CREDITS SCOLAIRES 2013

DEPENSES

FONCTIONNEMENT

Année scolaire 2013/2014 sur la base de 117 élèves

	2013/2014 Nombre d'élèves	2013/2014 €/élève	2013/2014 Montant total
Fournitures scolaires	117	42.00 €	4 914.00 €
Jouets éducatifs	117	6.00 €	702.00 €
Réseau Aide	117	2.00 €	234.00 €
Natation	117	30.00 €	3 510.00 €
Sorties scolaires	117	21.00 €	2 457.00 €
Montant total	117	101.00 €	11 817.00 €
			arrondis à 12 000.00 €



BUDGET PRINCIPAL
BUDGET PRIMITIF 2013
SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

	Prévisionnel 2012	Compte administratif 2012	Prévisionnel 2013
Amicale du personnel communal d'Aiglun, mairie, 04510 Aiglun	2 300.00 €	2 300.00 €	2 400.00 €
Association départementale des restaurants et des relais du cœur des AHP, BP 20 04190 Les Mées	300.00 €	300.00 €	300.00 €
Association des donneurs de sang bénévoles d'Aiglun - Mallemoisson, 33 rue Liautaud 04510 Mallemoisson	250.00 €	250.00 €	250.00 €
Association digneoise des combattants et victimes de guerre, Centre associatif Desmichels Bd Martin Bret 04000 Digne-les-Bains	50.00 €	50.00 €	50.00 €
Association locale ADMR Duyes-Bleone, Allée de Jouvenine, ancienne école, 04510 Mirabeau	2 000.00 € prévu pour ADMR, la Populaire et le Point d'Appui	593.00 €	2 000.00 €
Le Point d'appui, 32 bd Victor Hugo 04000 Digne-les-Bains		0.00 €	
Association familiale la Populaire, 42 bd Victor Hugo, 04000 Digne-les-Bains		1 407.00 €	
Bouchons d'Amour 04, mairie, 04250 La-Motte-du-Caire	50.00 €	50.00 €	50.00 €
Comité départemental de la prévention routière, immeuble La Gineste, le grand pont, 04000 Digne-les-Bains	300.00 €	300.00 €	300.00 €
Comité du souvenir français, 37 rue Berlioz, hameau de Chanteclerc, 04000 Digne-les-Bains	15.00 €	0.00 €	30.00 €
Groupement de développement agricole des Duyes et Bléone, chambre d'agriculture, 66 boulevard Gassendi, 04000 Digne-les-Bains	50.00 €	50.00 €	50.00 €
Les Amis du Vieil Aiglun, mairie, 04510 Aiglun	600.00 €	600.00 €	600.00 €
Les Gais Lurons, mairie, 04510 Aiglun	600.00 €	600.00 €	600.00 €
Union sportive et culturelle d'Aiglun, mairie, 04510 Aiglun	6 000.00 €	6 000.00 €	6 000.00 € (dont 3000.00€ subvention exceptionnelle section football)
Tennis club de Chaffaut Mallemoisson, mairie 04510 Mallemoisson	100.00 €	100.00 €	100.00 €
Amicale des sapeurs-pompiers de Digne-les-Bains, Centre d'incendie et de secours 93 avenue Henri Jaubert 04000 Digne-les-Bains	300.00 €	0 €	600.00 €
L'art en chemin, Le vieil Aiglun, 04510 Aiglun			250.00 € Subvention exceptionnelle de création
Divers	7 385.00 €		9 620.00 €
Total			23 500.00 €



**Décisions prises par M. le maire du 15/03/2013 au 12/04/2013
dans le cadre de sa délégation de pouvoirs de la part du conseil
municipal
(art. L.2122-22 du CGCT)**

BUDGET EAU/ASSAINISSEMENT - Dépenses engagées du 15/03/2013 au 12/04/2013 : néant

BUDGET PRINCIPAL - Dépenses engagées du 15/03/2013 au 12/04/2013

FOURNISSEURS	OBJET	TTC	DATE	N°	SECTION
VENTURELLI	DEUX PIECES FERMETURE FENETRES	45.45 €	03/04/2013	114	FONCT
TERM O FEU	EXTINCTEUR ECOLE SUITE SINISTRE	59.08 €	02/04/2013	111	FONCT
COMPTOIR ELECTRIQUE FRANCAIS	FOURNITURES ELECTRIQUES 2013	1 157.26 €	09/04/2013	126	FONCT
ALPES PEINTURE DIFFUSION	FOURNITURES PEINTURE 2013	419.93 €	09/04/2013	127	FONCT
ETS NEGRO	FOURNITURES BETON 2013	1 464.86 €	09/04/2013	123	FONCT
ALPES DU SUD MATERIAUX	FOURNITURES ENROBE 2013	3 312.92 €	09/04/2013	125	FONCT
SARL ALF ONE	FOURNITURES PAPIER 2013	686.50 €	22/03/2013	104	FONCT
SODIPA MAJUSCULE	FOURNITURES ADMINISTRATIVES 2013	785.72 €	03/04/2013	112	FONCT
IMPRIMERIE NATIONALE	100 LIASSES RECOMMANDES AVEC AR	69.48 €	09/04/2013	128	FONCT
FABREGUE DUO	IMPRIMES 2013	503.38 €	09/04/2013	130	FONCT
EDITIONS SEDRAP	10 OUVRAGES	332.60 €	04/04/2013	115	FONCT
MDI EDITIONS	FOURNITURES SCOLAIRES	99.00 €	04/04/2013	116	FONCT
FORET JARDIN SERVICES	FOURNITURES ENTRETIEN ESPACES VERTS 2013	1 604.71 €	08/04/2013	117	FONCT
SOL GREEN	FOURNITURES ENGRAIS 2013	693.36 €	08/04/2013	118	FONCT
JARDINERIE F. MARROU	FOURNITURES PLANTATIONS 2013	1 726.43 €	09/04/2013	122	FONCT
ETS DUPARC	REPARATION TRACTEUR MERCEDES	278.62 €	09/04/2013	121	FONCT
SARL FRIGELEC	FOURNITURES PIECES POUR ASPIRATEURS 2013	560.68 €	09/04/2013	124	FONCT
LA PROVENCE	ABONNEMENT ANNUEL	374.40 €	26/03/2013	107	FONCT
EUROSUD PUBLICITE	PUBLICATION PROJET PLAN LOCAL URBANISME	220.06 €	27/03/2013	110	FONCT
CARREFOUR	FOURNITURES ALIMENTAIRES 2013	1 245.05 €	09/04/2013	129	FONCT
CDFPT	INTERVENTION ARCHIVISTE	520.00 €	27/03/2013	108	FONCT
CDFPT	INTERVENTION ARCHIVISTE	2 340.00 €	27/03/2013	109	FONCT
18 499.49 €					

Aiglun, le 12 avril 2013
Le maire,
Daniel Jugy

